



PREFET DE L'AUBE

PREFECTURE

Troyes, le 1^{er} décembre 2017

DIRECTION DES COLLECTIVITES LOCALES,
DE LA LEGALITE ET DES LIBERTES PUBLIQUES

BUREAU DES ELECTIONS ET DES MISSIONS DE
PROXIMITE

ARRETE N° BEMP 2017 335-0001

**portant établissement de la liste des
candidats à l'élection sénatoriale
partielle du 17 décembre 2017**

LE PREFET DE L'AUBE Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code électoral et notamment son article R.152 ;

Vu le décret n° 2017-1443 du 5 octobre 2017 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection d'un sénateur dans chacun des départements de l'Aube et de l'Yonne ;

Vu les déclarations de candidature enregistrées en préfecture ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de l'Aube ;

ARRETE

Article 1^{er} : La liste des candidats à l'élection sénatoriale partielle du 17 décembre 2017 est arrêtée, dans l'ordre alphabétique des candidatures, ainsi qu'il suit :

Candidats	Remplaçants
M. Alain BALLAND	Mme Marion QUARTIER
M. Bernard de LA HAMAYDE	Mme Marie-Noëlle RIGOLLOT
Mme Évelyne PERROT	M. Claude DANRÉE
Mme Angélique RANC	M. Jean-Paul VINCKIER
Mme Anna ZAJAC	M. Bernard CHAMPAGNE

Article 2 : Madame la Secrétaire générale de la préfecture de l'Aube est chargée de l'exécution du présent arrêté qui est publié au recueil des actes administratifs et dont une copie sera déposée sur la table de chaque section du bureau de vote et affichée dans la salle de vote.

Thierry MOSIMANN